



SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE  
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

-----

L'an deux mille vingt, le mercredi 7 avril 2021, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 30 mars 2021, s'est réuni à la salle polyvalente Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jérôme TAINGUY

Absent : Mr Jean-Pierre TAROT

Secrétaire de séance : Mr Jean-Luc DEGUDE

Membres en exercice : 14      Présents : 13      Absent : 1      Procuration : 0

### 23\_2021\_ Attribution du marché – ESCOUSSANS bourg RD11 et la grange

Monsieur le Président rappelle que l'appel d'offres a été lancé dans le but de réaliser les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune d'ESCOUSSANS, RD11 et la grange.

La remise des offres a été fixée au 12 janvier 2021 à 12h00 et il a été procédé à l'ouverture des plis le 13 janvier 2021 à 11h00 au siège du syndicat.

A l'ouverture des plis, il a été constaté la remise de 12 offres : 6 BASE et 6 VARIANTE.

Le montant et le délai d'exécution proposés dans les offres étaient les suivants :

Entreprise	Offre	MONTANT TRAVAUX PAR TRANCHE en €HT		TOTAL MARCHÉ en €HT	Délai d'exécution (tranches Ferme et Optionnelle)
		TRANCHE FERME	TRANCHE OPTIONNELLE		
ESTIMATION	BASE Fonte	131 276,00	71 396,00	202 672,00	2 mois + 1 mois
	VARIANTE Fonte Blutop	125 826,00	67 446,00	193 272,00	2 mois + 1 mois
CISE TP	BASE	132 699,75	59 924,75	192 624,50	2 mois + 1 mois
	VARIANTE	121 663,50	53 951,00	175 614,50	2 mois + 1 mois
INEO	BASE	133 137,50	64 872,00	198 009,50	1 mois et 1 semaine + 3 semaines
	VARIANTE	119 807,50	57 792,00	177 599,50	5 semaines + 2,5 semaines
SOC	BASE	130 574,00	68 235,00	198 809,00	2 mois + 1 mois
	VARIANTE	125 754,00	66 465,00	192 219,00	2 mois + 1 mois
EIFFAGE Route	BASE	169 509,00	85 103,00	254 612,00	1,5 mois + 0,75 mois
	VARIANTE	162 151,50	81 120,50	243 272,00	1,5 mois + 0,75 mois
CANASOUT	BASE	140 669,00	65 950,00	206 619,00	2 mois + 1 mois
	VARIANTE	134 124,00	62 705,00	196 829,00	2 mois + 1 mois
COLAS NOVELLO	BASE	189 736,32	95 009,20	284 745,52	1,5 mois + 0,5 mois
	VARIANTE	175 853,82	87 781,70	263 635,52	1,5 mois + 0,5 mois

Suite aux retours des prescriptions envisagées par le CRD de Créon, dans le cadre de l'analyse il y a également été demandé à l'ensemble des candidats de transmettre la plus-value pour la mise en œuvre de grave bitume en lieu et place de grave ciment, structure initialement prévue.

Les prix des offres, après remise des réponses aux questions par les entreprises, ont été repris en conséquence. Le tableau récapitulatif des offres remises est le suivant :

Entreprise	Offre	MONTANT TRAVAUX PAR		TOTAL MARCHÉ en €HT
		TRANCHE FERME	TRANCHE OPTIONNELLE	
ESTIMATION	BASE Fonte	131 276,00	71 396,00	202 672,00
	VARIANTE Fonte Blutop	125 826,00	67 446,00	193 272,00
CISE TP	BASE	145 082,25	59 924,75	<b>205 007,00</b>
	VARIANTE	134 046,00	53 951,00	<b>187 997,00</b>
INEO	BASE	145 162,50	64 872,00	<b>210 034,50</b>
	VARIANTE	132 082,50	57 792,00	<b>189 874,50</b>
SOC	BASE	139 024,00	68 235,00	<b>207 259,00</b>
	VARIANTE	135 754,00	66 465,00	<b>202 219,00</b>
EIFFAGE Route	BASE	177 309,00	85 103,00	<b>262 412,00</b>
	VARIANTE	167 701,50	81 120,50	<b>248 822,00</b>
CANASOUT	BASE	150 419,00	65 950,00	<b>216 369,00</b>
	VARIANTE	144 424,00	62 705,00	<b>207 129,00</b>
COLAS NOVELLO	BASE	199 291,32	94 619,20	<b>293 910,52</b>
	VARIANTE	185 938,82	87 391,70	<b>273 330,52</b>

**En bleu, montants rectifiés suite aux questions/réponses entreprise**

A la suite de l'analyse des offres, le classement provisoire des offres sur la base des critères définis dans le règlement de la consultation est le suivant :

Entreprise	Offre	CRITERES DE JUGEMENTS DES OFFRES			Classement final
		TECHNIQUE	PRIX	Notation maximale 100 points	
		<b>60</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	
CISE TP	BASE	56,0	37,0	93,0	3
	VARIANTE	53,0	40	93,0	3
INEO	BASE	39,0	36,1	75,1	6
	VARIANTE	36,0	39,7	75,7	5
SOC	BASE	<b>60,0</b>	36,6	<b>96,6</b>	<b>1</b>
	VARIANTE	57,0	37,5	<b>94,5</b>	<b>2</b>
EIFFAGE Route	BASE	39,0	26,8	65,8	10
	VARIANTE	36,0	29,2	65,2	12
CANASOUT	BASE	34,5	35,0	69,5	7
	VARIANTE	31,5	36,6	68,1	8
COLAS NOVELLO	BASE	44,5	21,2	65,7	11
	VARIANTE	41,5	24,9	66,4	9

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 7 avril 2021 pour prendre connaissance des offres.

A l'issue du classement des offres, les offres de **BASE** et **VARIANTE** présentées par l'entreprise **SOC** sont les mieux disantes avec les montants travaux globaux de :

**BASE** : Fonte Natural à **207 259,00 €HT** se décomposant comme suit :

- Tranche ferme : 139 024,00 €HT et un délai d'exécution de 2 mois.
- Tranche optionnelle : 68 235,00 €HT et un délai d'exécution de 1 mois

**VARIANTE** : Fonte Blutoy à **202 219,00 €HT** se décomposant comme suit :

- Tranche ferme : 135 754,00 €HT et un délai d'exécution de 2 mois.
- Tranche optionnelle : 66 465,00 €HT et un délai d'exécution de 1 mois

Monsieur le Président propose de retenir l'offre de **BASE** de l'entreprise **SOC** conformément à l'avis de la commission d'appel d'offre.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**

- **Retient** la proposition de l'entreprise SOC
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Le président*

*Didier AUDOIT*





**SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE**  
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL**

-----

L'an deux mille vingt, le mercredi 7 avril 2021, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 30 mars 2021, s'est réuni à la salle polyvalente Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jérôme TAINGUY

Absent : Mr Jean Pierre TAROT

Secrétaire de séance : Mr Jean-Luc DEGUDE

Membres en exercice : 14      Présents : 13      Absent : 1      Procuration : 0

**24\_2021\_Attribution du marché – Laroque « tambour »**

Monsieur le Président rappelle que l'appel d'offres a été lancé dans le but de réaliser le renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune de Laroque (quartier tambour).

La remise des offres a été fixée au 3 février 2021 à 12h00 et il a été procédé à l'ouverture des plis le 3 février 2021 à 14h00 au siège du syndicat.

10 plis ont été déposés sur la plateforme de dématérialisation (marché public d'aquitaine).

Par ordre de dépôt des plis, les entreprises sont les suivantes :

- 1- MONSTATIER
- 2- G&M TP
- 3- SADE
- 4- CISE TP
- 5- CANASOUT
- 6- EIFFAGE Route
- 7- GIESPER
- 8- EIFFAGE Route
- 9- COLAS Novello
- 10- SOC

Suite à l'ouverture des offres, le SIEA a chargé le Cabinet Merlin de réaliser l'analyse des offres.

Pour l'offre déposée par EIFFAGE Route, conformément à la réglementation des marchés publics, c'est la dernière offre remise qui est prise en compte.

Le pli remis par l'entreprise MONTASTIER n'est pas signée de l'entreprise mais d'une autre entreprise G&M TP. Cette dernière a remis un pli donc l'offre prise en compte pour l'analyse est la 2<sup>nd</sup>e remise.

Il y a donc 8 plis et il a été constaté la remise de 12 offres : 8 offres BASE et 4 offres VARIANTE.

Entreprise	Offre	MONTANT TRAVAUX PAR TRANCHE en €HT		TOTAL MARCHÉ en €HT	Délai d'exécution (tranches Ferme et Optionnelle)
		TRANCHE FERME	TRANCHE OPTIONNELLE		
ESTIMATION	BASE FonteBlutop sans grave ciment	191 708,50	27 236,20	218 944,70	2 mois + 2 semaines
G&M TP	BASE	198 447,50	34 393,90	232 841,40	2 mois + 2 semaines
SADE	BASE	193 500,25	38 085,50	231 585,75	2 mois + 2 semaines
CISE TP	BASE	176 131,00	23 577,00	199 708,00	2 mois + 2 semaines
CANASOUT	BASE	192 760,00	34 522,00	227 282,00	1,75 mois + 2 semaines
	VARIANTE	174 027,00	34 522,00	208 549,00	1,25 mois + 2 semaines
GIESPER	BASE	219 433,70	35 762,85	255 196,55	1,5 mois + 2 semaines
	VARIANTE	210 012,30	34 722,45	244 734,75	1,5 mois + 2 semaines
EIFFAGE Route	BASE	191 740,00	35 348,50	227 088,50	2 mois + 2 semaines
COLAS NOVELLO	BASE	243 395,50	40 820,50	284 216,00	1,5 mois + 2 semaines
	VARIANTE	235 905,65	39 993,40	275 899,05	1,5 mois + 2 semaines
SOC	BASE	199 380,00	34 797,00	234 177,00	1,5 mois + 2 semaines
	VARIANTE	197 635,00	34 287,00	231 922,00	1,5 mois + 2 semaines

A la suite de l'analyse des offres, le classement provisoire des offres sur la base des critères définis dans le règlement de la consultation est le suivant :

Entreprise	Offre	CRITERES DE JUGEMENTS DES OFFRES			Classement final
		TECHNIQUE	PRIX	Notation maximale 100 points	
		<b>60</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	
G&M TP	BASE	48,0	34,4	82,4	4
SADE	BASE	46,0	34,6	80,6	5
CISE TP	BASE	<b>58,0</b>	<b>40</b>	<b>98,0</b>	<b>1</b>
CANASOUT	BASE	41,5	35,4	76,9	7
	VARIANTE	44,5	38,5	83,0	3
GIESPER	BASE	42,0	30,7	72,7	10
	VARIANTE	38,0	32,4	70,4	12
EIFFAGE Route	BASE	49,0	35,4	84,4	2
COLAS NOVELLO	BASE	48,0	25,8	73,8	8
	VARIANTE	44,0	27,2	71,2	11
SOC	BASE	38,5	34,2	72,7	9
	VARIANTE	45,5	34,6	80,1	6

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 7 avril 2021 pour prendre connaissance du rapport d'analyse des offres.

A l'issue du classement des offres, l'offre de **BASE, fonte Blutop**, de l'entreprise **CISE TP** est la mieux disante avec un montant travaux globaux de **199 708,00 €HT** se décomposant comme suit :

- Tranche ferme : 176 131,00 €HT et un délai d'exécution de 2 mois,
- Tranche optionnelle : 23 577,00 €HT et un délai d'exécution de 2 semaines.

Monsieur le Président propose de retenir l'offre de l'entreprise CISE TP conformément à l'avis de la commission d'appel d'offre

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité

- **Retient** la proposition de l'entreprise CISE TP
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le président**

**Didier AUDOIT**





SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE  
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

-----

L'an deux mille vingt, le mercredi 7 avril 2021, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 30 mars 2021, s'est réuni à la salle polyvalente Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilyns DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jérôme TAINGUY

Absent : Mr Jean Pierre TAROT

Secrétaire de séance : Mr Jean-Luc DEGUDE

Membres en exercice : 14      Présents : 13      Absent : 1      Procuration : 0

### 25\_2021\_ Attribution du marché – St Pierre de Bat RD19 et 227

Monsieur le Président rappelle que l'appel d'offres a été lancé dans le but de renouveler le réseau d'eau potable à St Pierre de Bat « RD19 et 227 ».

La remise des offres a été fixée au 3 mars 2021 à 12h00. Il a été procédé à l'ouverture des plis le 04 mars 2021 à 08h00 au siège du syndicat.

A l'ouverture des plis, 7 plis ont été déposés sur la plateforme de dématérialisation et il a été constaté la remise de 11 offres : 7 offres BASE et 4 offres VARIANTE.

Le montant et le délai d'exécution proposés dans les offres étaient les suivants :

N° de registre	Entreprise	Offre	MONTANT TRAVAUX PAR TRANCHE en €HT		TOTAL MARCHÉ en €HT	Délai d'exécution (tranches Ferme et Optionnelle)
			TRANCHE FERME	TRANCHE OPTIONNELLE		
	ESTIMATION	BASE FonteBlutop sans grave ciment	102 580,40	123 207,50	225 787,90	Plafond : 2 mois + 2 mois
1	CISE TP	BASE	109 071,00	114 630,00	223 701,00	7 semaines + 6 semaines
		VARIANTE (PEHD en TO)	109 071,00	104 561,92	213 632,92	7 semaines + 6 semaines
2	EIFFAGE Route	BASE	91 741,00	128 240,00	219 981,00	20 jours + 20 jours
3	GMTP	BASE	117 418,00	170 485,50	287 903,50	6 semaines + 8 semaines
4	INEO	BASE	77 110,50	114 808,50	191 919,00	3 semaines + 3 semaines
		VARIANTE (PVC PN16)	72 831,50	108 329,75	181 161,25	3 semaines + 3 semaines
5	SOC	BASE	102 718,00	121 445,00	224 163,00	1,5 mois + 1,5 mois
6	CANASOUT	BASE	111 799,00	160 207,50	272 006,50	1,5 mois + 1,25 mois
		VARIANTE (trancheuse TF)	102 179,00	160 207,50	262 386,50	1,25 mois + 1,25 mois
7	GIESPER	BASE	113 787,13	155 839,60	269 626,73	1 mois et 3 semaines + 1 mois et 3 semaines
		VARIANTE (PVC en TF et PEHD en TO)	108 320,35	144 984,95	253 305,30	1 mois et 3 semaines + 1 mois et 3 semaines

Suite à l'ouverture des offres, le SIEA a chargé le Cabinet Merlin de réaliser l'analyse des offres. Les offres de BASE et VARIANTE de l'entreprise CISE TP comportent 2 fichiers vides de 0 octets nommés « mémoire technique (base et variante) » non ouvrables. Faut pour le candidat d'avoir transmis une copie de sauvegarde avant la date et l'heure limite prévues, l'offre de CISE TP doit être éliminée sans possibilité de régularisation.

A la suite de l'analyse des offres, le classement provisoire des offres sur la base des critères définis dans le règlement de la consultation est le suivant :

		CRITERES DE JUGEMENTS DES OFFRES			
Entreprise	Offre	TECHNIQUE	PRIX	Notation maximale 100 points	Classement final
		60	40	100	
EIFFAGE Route	BASE	56,0	33,5	89,5	1
G&M TP	BASE	53,0	22,2	75,2	5
INEO	BASE	35,5	38,2	73,7	6
	VARIANTE	35,5	40	75,5	4
SOC	BASE	56,0	32,8	88,8	2
CANASOUT	BASE	47,5	24,9	72,4	7
	VARIANTE	49,5	26,5	76,0	3
GIESPER	BASE	42,0	25,3	67,3	8
	VARIANTE	37,0	28,0	65,0	9

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 7 avril 2021 pour prendre connaissance du rapport d'analyse des offres.

A l'issu du classement des offres, l'offre de **BASE, fonte Blutop**, de l'entreprise **EIFFAGE Route** est la mieux disante avec un montant travaux globaux de **219 981,00 €HT** se décomposant comme suit :

- Tranche ferme : 91 741,00 €HT
- Tranche optionnelle : 128 240,00 €HT

Monsieur le Président propose de retenir l'offre de l'entreprise **EIFFAGE Route** conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offre

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité

- **Retient** la proposition de l'entreprise EIFFAGE Route
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le président**  
**Didier AUDOIT**







SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE  
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

-----

L'an deux mille vingt, le mercredi 7 avril 2021, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 30 mars 2021, s'est réuni à la salle polyvalente Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jérôme TAINGUY

Absent : Mr Jean Pierre TAROT

Secrétaire de séance : Mr Jean-Luc DEGUDE

Membres en exercice : 14      Présents : 13      Absent : 1      Procuration : 0

**26-2021\_ Autorisation donnée au Président pour signer tous les documents relatifs à la demande des subventions pour les opérations 442 et 420**

Monsieur le Président rappelle que des travaux d'investissements sont prévus pour la création de la nouvelle STEP opération 420, et la création de nouveaux locaux pour le syndicat opération 442 sur l'exercice 2021.

Le Comité syndical est, par la présente, amené à se prononcer sur une autorisation donnée à Monsieur le Président lui permettant de signer tous les documents se rapportant à ces dossiers et notamment de déposer les dossiers des demandes des subventions pour ces deux opérations auprès des organismes concernés.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à déposer les demandes des subventions pour les opérations 420 Création nouvelle STEP et 442 Création nouveaux locaux syndicat et à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

*Le Président*  
**Didier AUDOIT**





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

-----

L'an deux mille vingt, le mercredi 7 avril 2021, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 30 mars 2021, s'est réuni à la salle polyvalente Peyronnin à Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jérôme TAINGUY

Absent : Mr Jean Pierre TAROT

Secrétaire de séance : Mr Jean-Luc DEGUDE

Membres en exercice : 14      Présents : 13      Absent : 1      Procuration : 0

**27-2021\_ Autorisation donnée au Président pour demande subvention DSEC**

Monsieur le Président rappelle l'état de catastrophe naturelle pour la période du 1<sup>er</sup> au 9 février 2021 et le sinistre survenu le 6 février 2021 sur la structure de canalisation d'assainissement collectif qui transfère environ 95% des eaux usées de la ville de Cadillac vers la station d'épuration située au lieu « Le Comte » ainsi que le point de rejet au ruisseau de 100% des eaux traitées venant de la station.

Le Comité syndical est, par la présente, amené à se prononcer sur une autorisation donnée à Monsieur le Président lui permettant de déposer la demande de subvention de dotation de solidarité aux collectivités victimes d'événements climatiques ou géologiques (DSEC).

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à déposer la demande de subvention DSEC.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

*Le Président*  
**Didier AUDOIT**

